

## DIPLÔME DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE EN INGÉNIERIE DE LA SANTÉ ET DES BIOINDUSTRIES

### DRT

Le **DRT** (*Diplôme de recherche technologique*) est un cursus à Bac+5 et Bac+6 qui permet à l'étudiant salarié de concevoir et développer un projet innovant en entreprises dans le cadre d'un contrat de travail.

#### OBJECTIFS

Créé en 1996, ce DRT favorise l'insertion professionnelle des jeunes diplômés dans leur premier emploi. Il contribue aussi au transfert de technologies et de méthodologies entre les universités et les entreprises.

#### DURÉE

Le DRT se déroule sur une période de 24 mois à temps plein en entreprise, à l'exception de 300 heures de formation qui sont organisées par l'ISSBA. Les travaux de l'étudiant-salarié sont validés par la rédaction d'un mémoire et une soutenance orale devant un jury de professionnels et d'universitaires.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Le DRT s'adresse aux étudiants titulaires d'un Master 1 ou d'un diplôme équivalent et aux élèves ingénieurs en dernière année.

L'admission définitive des candidats ne pourra être prononcée qu'après discussions entre les diverses parties contractantes (université, entreprises et étudiants) afin de définir :

- le sujet du DRT,
- le cadre du contrat de travail,
- les directeurs de travaux, professionnels et universitaires.

#### PÉRIODE D'INSCRIPTION

Toute l'année pour le DRT. Cependant, dans le cas d'une double inscription DRT-Master 2, celle-ci ne peut avoir lieu qu'entre le 1<sup>er</sup> juillet et 31 octobre.

### POUR L'ISSBA

- Les formations portées par l'ISSBA lui permettent d'ancrer son partenariat régional, national et international avec de nombreuses entreprises et structures des secteurs de santé .
- Les thématiques qui sont abordées dans le cadre du DRT conduisent l'ISSBA à mieux cerner les réalités du monde professionnel et à faire évoluer en cohérence les formations qu'il propose dans les secteurs d'activités suivants :

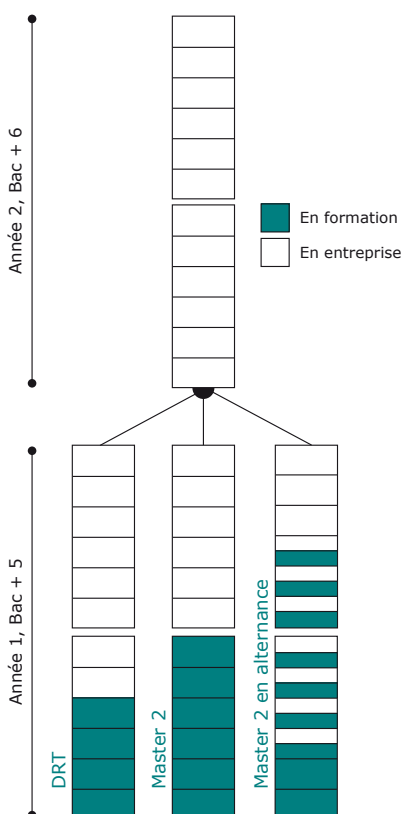


## POUR L'ENTREPRISE

- Le DRT est une formation par l'emploi au sein de l'entreprise dans le cadre d'un contrat de travail.
- Les missions confiées au jeune salarié doivent concerner les domaines de l'innovation en recherche, développement, méthodologies, transfert de technologies, dans les secteurs industries ou services.
- Le DRT est un cadre souple dans lequel l'entreprise peut, sur la base des compétences apportées par l'étudiant-salarié, envisager de développer, en liaison avec l'université, des projets et des thèmes, tels que :
  - management qualité, management des risques, hygiène sécurité environnements, logistique,
  - gestion de projet, d'équipes et de structures,
  - innovation, recherche et développement, production, qualification-validation.

## POUR L'ÉTUDIANT

- Le DRT est, pour l'étudiant, l'occasion privilégiée de prouver sa capacité à manager un projet complet en milieu professionnel et d'envisager ainsi une insertion réussie dans le monde de l'entreprise.
- Le candidat au DRT a la possibilité de s'inscrire, soit en DRT uniquement, soit de réaliser une double inscription en Master 2 et en DRT.
- Selon le cas de figure, la programmation s'inscrira dans le schéma suivant :



**Département ISSBA**  
**UFR des Sciences**  
**Pharmaceutiques**  
**et Ingénierie de la Santé,**  
16 Boulevard Daviers  
49045 ANGERS – France  
site: <http://www.issba.fr>

**Responsables du parcours**  
[genevieve.mauras@univ-angers.fr](mailto:genevieve.mauras@univ-angers.fr)

**Secrétariat du DRT**  
DRT : Carole STEFANINI  
Téléphone: 02 41 22 67 03  
télécopie: 02 41 22 67 09  
[carole.stefanini@univ-angers.fr](mailto:carole.stefanini@univ-angers.fr)